

LETTRE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII A MGR CECCONI,
ARCHEVÊQUE DE FLORENCE.

Vénérable Frère, Salut et bénédiction apostolique.

Quand, à la fin de l'année dernière, Nous avons, dans le palais du Vatican, adressé un discours à Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine, de même que Nous avons déploré beaucoup d'autres choses qui remplissaient Notre âme d'angoisses, de même Nous Nous sommes plaint nommément, de ce que des hommes oublieux du devoir abandonnassent la soumission due à l'Eglise, et ne craignissent pas d'aviver, par d'injustes accusations, les douleurs de cette Mère très aimante, qu'ils devraient soulager en la consolant.

Des fautes de ce genre, graves et nombreuses, se rouvent dans deux livres dont la teneur ne diffère guère et dont l'audace est égale, qui sont assez connus de vous, Vénérable Frère, et qui sont intitulés : *La nouvelle Italie—Le Vatican royal*. En ces ouvrages, en effet, une place est faite çà et là à des faux jugements et à des opinions dangereuses. On n'y épargne pas l'autorité de l'Eglise ; on attaque ouvertement les droits sacrés de ce Siège apostolique. L'auteur de ces commentaires, abandonnant son ancien genre de vie, s'est laissé prendre aux séductions d'hommes peu recommandables ; et, par son talent et sa facilité à écrire, il a servi, plus peut-être qu'il ne le croyait, la cause de ceux qui, faisant publiquement parade de la marche vers un avenir meilleur, méditent d'accomplir leurs desseins souvent aux dépens des principes de la religion et de la justice, et ont surtout pour but de détruire la liberté de l'Eglise en même temps que la morale chrétienne.

En outre, il va jusqu'à s'arroger un droit d'enquête sur les actes des puissances légitimes de l'Eglise, et à les soumettre à l'appréciation de son propre jugement ; et, sans aucune vergogne, il répand dans les âmes des lecteurs des semences dangereuses pour l'ordre qui préside au gouvernement du monde chrétien. Quant à cette guerre si violente, qui se fait présentement par la conjuration impie des ennemis contre les institutions catholiques, il l'approuve dans ses écrits plus exactement qu'il ne la condamne ; et il prétend audacieusement que la cause des souffrances dont une suprême injustice accable le Pontife Romain et le clergé, réside non pas en ceux qui les infligent, mais en ceux qui les subissent.

Assurément, la publication de doctrines telles, surtout au milieu de la tendance si grande des esprits vers les opinions nouvelles, devait nécessairement être une cause de scandale et présenter un péril d'erreur ; d'autant que leur auteur se recommandait, non seulement par la dignité sacerdotale et son affiliation